

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04535

Numéro SIREN : 538 780 420

Nom ou dénomination : A.S.T

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028312



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980	892 340	11 641	48 362	36 721	75.93
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 701	52 996	11 705	20 976	9 272	44.20
	Autres immobilisations corporelles	306 590	275 740	30 851	26 460	4 390	16.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 041		12 041	10 000	2 041	20.41
	Autres immobilisations financières	16 031		16 031	15 936	95	0.60
Total II		1 303 344	1 221 076	82 269	121 735	39 466	32.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 210 966		1 210 966	1 344 743	133 777	9.95
	Autres créances	1 405 438		1 405 438	2 784 319	1 378 882	49.52
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	807 095		807 095	468 469	338 626	72.28
	Total III	3 423 499		3 423 499	4 597 531	1 174 032	25.54
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 726 843	1 221 076	3 505 768	4 719 266	1 213 499	25.71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 041

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380	213 380		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2	2		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 338	21 338		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 406	1 406		
	Report à nouveau	208 132	311 876	103 744	33.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 676	103 744	102 068	98.38
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	29 670	27 994	1 676	5.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	18 500	98 500	80 000	81.22
	Provisions pour charges	202 332	185 790	16 542	8.90
	Total III	220 832	284 290	63 458	22.32
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	137 427	5 115	132 312	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	2 890	2 890		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 820 041	2 051 241	231 200	11.27
	Dettes fiscales et sociales	1 145 597	1 544 943	399 346	25.85
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	149 312	802 794	653 482	81.40
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 255 266	4 406 982	1 151 717	26.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 505 768	4 719 266	1 213 499	25.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 255 266 4 406 982

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 221 603		6 221 603	6 220 409	1 194	0.02
Chiffre d'affaires NET	6 221 603		6 221 603	6 220 409	1 194	0.02
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			311 168	37 059	274 109	739.66
Autres produits			3 368	2 532	836	33.02
Total des Produits d'exploitation (I)			6 536 139	6 260 000	276 139	4.41
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				269	269	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 253 810	3 647 303	393 494	10.79
Impôts, taxes et versements assimilés			104 306	115 404	11 098	9.62
Salaires et traitements			1 940 145	1 841 652	98 493	5.35
Charges sociales			862 682	810 341	52 341	6.46
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			66 642	181 404	114 763	63.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			16 542	24 024	7 482	31.14
Autres charges			281	209	73	34.80
Total des Charges d'exploitation (II)			6 244 408	6 620 606	376 199	5.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			291 731	360 607	652 338	180.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		131	131	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		131	131	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	14 426	22 246	7 819	35.15
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	14 426	22 246	7 819	35.15
2. Résultat financier (V-VI)	14 426	22 115	7 689	34.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	277 305	382 722	660 027	172.46
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 300 000	1 300 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	80 000		80 000	
Total VII	80 000	1 300 000	1 220 000	93.85
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	355 629	28 406	327 223	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		766 629	766 629	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		18 500	18 500	100.00
Total VIII	355 629	813 534	457 905	56.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	275 629	486 466	762 095	156.66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	6 616 139	7 560 130	943 991	12.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 614 463	7 456 386	841 923	11.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 676	103 744	102 068	98.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 108 21 643

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 27 994
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 1 676
- Capitaux Propres à la clôture : 29 670

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	618 171
Total	618 171

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 520
Dettes fiscales et sociales	719 562
Autres dettes	139 618
Total	1 461 700

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	807 095
Total	807 095

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions é la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTIONS D'ASSISTANCE	6 221 603
Total	6 221 603

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	6 221 603
Total	6 221 603

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	28
Employés	8
Total	52

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	14 426	
Dont entreprises liées	14 108	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 660 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 3 660

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 195 103 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 7 228 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	5 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	52 149
52 à 59 ans	6 à 13 ans	137 510
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		195 103

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	80 000	78750000
Total	80 000	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTION/RUPTURE/LICENCIEMENT	59 753	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	1 200	67180000
- CONTRAVENTIONS	3 110	67120000
- COUT DEMARRAGE NVEAU MARCHÉ	282 790	67180000
- HONORAIRES LITIGES PRUD'HOMAU	8 776	67180000
Total	355 629	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AUTRES	311 168
Total	311 168

A.S.T

Société par actions simplifiée au capital de 213 380 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse B 538 780 420

AFFECTATION DU RÉSULTAT – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de 1.676 € de la manière suivante :

- en totalité au poste de report à nouveau débiteur qui passe ainsi de (208.132) € à (206.456) €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Le Président
Didier Montegut

A handwritten signature in black ink is written over a faint, circular official stamp. The stamp contains the text "CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE" and "A. S. T." around a central emblem.



A.S.T.
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

A.S.T.

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.S.T.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S.T. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 17 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980	892 340	11 641	48 362	36 721	75.93
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	64 701	52 996	11 705	20 976	9 272	44.20
	Autres immobilisations corporelles	306 590	275 740	30 851	26 460	4 390	16.59
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	12 041		12 041	10 000	2 041	20.41
	Autres immobilisations financières	16 031		16 031	15 936	95	0.60
Total II		1 303 344	1 221 076	82 269	121 735	39 466	32.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 210 966		1 210 966	1 344 743	133 777	9.95
	Autres créances	1 405 438		1 405 438	2 784 319	1 378 882	49.52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	807 095		807 095	468 469	338 626	72.28
	Total III	3 423 499		3 423 499	4 597 531	1 174 032	25.54
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 726 843	1 221 076	3 505 768	4 719 266	1 213 499	25.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

12 041

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380		213 380			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2		2			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	21 338		21 338			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 406		1 406			
	Report à nouveau	208 132		311 876		103 744	33.26
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 676		103 744		102 068	98.38
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	29 670		27 994		1 676	5.99
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	18 500		98 500		80 000	81.22
	Provisions pour charges	202 332		185 790		16 542	8.90
	Total III	220 832		284 290		63 458	22.32
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	137 427		5 115		132 312	NS
	Emprunts et dettes financières diverses	2 890		2 890			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 820 041		2 051 241		231 200	11.27
	Dettes fiscales et sociales	1 145 597		1 544 943		399 346	25.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	149 312		802 794		653 482	81.40
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	3 255 266		4 406 982		1 151 717	26.13
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 505 768		4 719 266		1 213 499	25.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 255 266

4 406 982

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	6 221 603		6 221 603	6 220 409		1 194	0.02
Chiffre d'affaires NET	6 221 603		6 221 603	6 220 409		1 194	0.02
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			311 168	37 059		274 109	739.66
Autres produits			3 368	2 532		836	33.02
Total des Produits d'exploitation (I)			6 536 139	6 260 000		276 139	4.41
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements				269		269	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 253 810	3 647 303		393 494	10.79
Impôts, taxes et versements assimilés			104 306	115 404		11 098	9.62
Salaires et traitements			1 940 145	1 841 652		98 493	5.35
Charges sociales			862 682	810 341		52 341	6.46
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			66 642	181 404		114 763	63.26
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			16 542	24 024		7 482	31.14
Autres charges			281	209		73	34.80
Total des Charges d'exploitation (II)			6 244 408	6 620 606		376 199	5.68
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			291 731	360 607		652 338	180.90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			131		131	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			131		131	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	14	426	22	246	7 819	35.15
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	14	426	22	246	7 819	35.15
2. Résultat financier (V-VI)	14	426	22	115	7 689	34.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	277	305	382	722	660 027	172.46
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 300	000	1 300 000	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	80	000			80 000	
Total VII	80	000	1 300	000	1 220 000	93.85
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	355	629	28	406	327 223	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			766	629	766 629	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			18	500	18 500	100.00
Total VIII	355	629	813	534	457 905	56.29
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	275	629	486	466	762 095	156.66
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	6 616	139	7 560	130	943 991	12.49
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 614	463	7 456	386	841 923	11.29
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1	676	103	744	102 068	98.38

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

14 108

21 643

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Comme indiqué sur l'annexe des comptes consolidés qui peut être retranscrit globalement sur l'annexe des comptes sociaux :

La crise sanitaire liée à la survenance marquée de l'épidémie de Covid-19 a des conséquences tant sur le plan humain, social, organisationnel et économique à travers le monde entier.

Le gouvernement français, depuis le 16 mars 2020, a pris des mesures fortes s'imposant à tous les individus et acteurs de la vie sociale et économique de notre pays, par la mise en place d'un confinement approprié bouleversant les habitudes.

La société depuis cette date anticipe, au mieux des derniers éléments en sa possession partagés avec les différents opérateurs et donneurs d'ordre, une baisse d'activité se situant entre 55 % et 65 % sur l'année 2020 suivie d'une reprise à 70% en 2021, en espérant un retour quasi à la normale sur le courant 2022.

Notre objectif est de sécuriser les emplois du Groupe en maximisant notre plan de charge sur nos ressources internes tout en privilégiant les possibilités de télétravail pour les métiers concernés et dans le plus grand respect des gestes barrières et de protection sanitaire de nos salariés.

Nous avons recours aux différents dispositifs mis en place et impulsés par le gouvernement français :

- Activité partielle, avec jusqu'à 77% des 4477 salariés concernés au mois d'avril.

Le dispositif a été maintenu sur les mois de mai à juillet.

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant total de 45 m€.

- Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale

- Moratoire partiel sur la TVA

- Moratoire relatif aux prélèvements des échéances des prêts et crédits-baux

Enfin, nous n'avons pas constaté d'évolution significative du montant de nos créances échues non réglées. Nos prévisions budgétaires ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien indiquées ci-avant, mais également d'un maintien du dispositif de chômage partiel ainsi que de sa prise en charge par l'Etat jusqu'en décembre 2020.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des états financiers 2019 par le Président, le

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

le 10 septembre 2020, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité ou du groupe à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2019 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 27 994

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 1 676
- Capitaux Propres à la clôture : 29 670

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	618 171
Total	618 171

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 520
Dettes fiscales et sociales	719 562
Autres dettes	139 618
Total	1 461 700

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	807 095
Total	807 095

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTIONS D'ASSISTANCE	6 221 603
Total	6 221 603

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	6 221 603
Total	6 221 603

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Agents de maîtrise et techniciens	28
Employés	8
Total	52

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	14 426	
Dont entreprises liées	14 108	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2019, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 195 103 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 7 228 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
-----------------	--------------	---------

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

65 ans	moins d'un an	5 444
60 à 64 ans	1 à 5 ans	52 149
52 à 59 ans	6 à 13 ans	137 510
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		195 103

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	80 000	78750000
Total	80 000	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTION/RUPTURE/LICENCIEMENT	59 753	67180000
- LITIGES PRUD'HOMAU	1 200	67180000
- CONTRAVENTIONS	3 110	67120000
- COUT DEMARRAGE NVEAU MARCHE	282 790	67180000
- HONORAIRES LITIGES PRUD'HOMAU	8 776	67180000
Total	355 629	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AUTRES	311 168
Total	311 168

Désignation de l'entreprise : AST

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	891 480	KE		KF	12 500	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	64 701	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	24 829	KW		KX	12 539		
		Matériel de transport *					KY	3 512	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	265 711	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	358 752	LO		LP	12 539	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T	
		Autres participations							8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés							1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières							1T	25 936	1U		1V	15 469		
TOTAL IV							1Q	25 936	1R		1S	15 469		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	1 276 169	0H		0J	40 508		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	903 980	1X	903 980	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	64 701	ML	64 701
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	37 368	MO	37 368
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	3 512	MR	3 512
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	265 711	MU	265 711
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	371 291	NI	371 291	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y		0Z	
		Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	13 333	2F	28 072	2G	28 072		
TOTAL IV				13		NJ	13 333	NK	28 072	2H	28 072		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	13 333	0L	1 303 344	0M	1 303 344		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° AST en Euros.

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	843 118	PF	49 221	PG	(0)	PH	892 340
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	43 725	QA	9 272	QB	0	QC	52 996
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	14 925	QE	3 142	QF	0	QG	18 067
	Matériel de transport	QH	3 512	QI		QJ		QK	3 512
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	249 154	QM	5 007	QN	0	QO	254 161
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	311 315	QV	17 421	QW	1	QX	328 736
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 154 434	ØP	66 642	ØQ	0	ØR	1 221 076

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>AST</u>									Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	185 790	4Y	16 542	4Z		5A	202 332
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	98 500	5W		5X	80 000	5Y	18 500
	TOTAL II	5Z	284 290	TV	16 542	TW	80 000	TX	220 832
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6		O7		O8		O9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	284 290	UB	16 542	UC	80 000	UD	220 832
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	16 542	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK	80 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.									10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : AST

31/12/2019

[illegible]

